



HAL
open science

De la corrélation à la subordination : le cas du français

Pierre Le Goffic

► **To cite this version:**

Pierre Le Goffic. De la corrélation à la subordination : le cas du français. La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours, Champion, A paraître, Linguistique. hal-03941400

HAL Id: hal-03941400

<https://hal.science/hal-03941400>

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la corrélation à la subordination : le cas du français

Pierre Le Goffic

(sous presse, à paraître in *La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours*, sous la direction de M. Goux & P. Mounier, Champion (coll. Linguistique)).

Cet article vise à illustrer la thèse selon laquelle la corrélation est à la source de la subordination (telle qu'elle s'est développée en latin, et qu'elle est présente en français¹). L'idée n'est pas nouvelle (elle remonte au moins à Haudry 1973), mais notre propos est de l'étayer,

Pour ce faire, nous partirons, non pas d'une définition de la corrélation mais de ce qu'on s'accorde à considérer comme le modèle prototypique de la corrélation (modèle unanimement considéré comme originel en indo-européen, et clairement reconnaissable en latin), pour en retracer l'évolution jusqu'à aujourd'hui, en reconstituant les différents cheminements qui ont mené du schéma initial aux formes de subordination diversifiées du français actuel. L'idée centrale est que la corrélation réunit deux propositions autour d'une variable commune (représentée en latin et en français par un mot *qu-*), et que cette relation est toujours à l'œuvre en français, dans une mesure et sous des formes à préciser, à travers des marqueurs et des procédés qui ont varié.

L'examen se fera donc sur une diachronie large : on partira franchement du latin (et même du latin archaïque) pour arriver jusqu'à aujourd'hui. De ce fait on sera nécessairement conduit à des schématisations, la justification de notre démarche étant la permanence assumée de certains mécanismes cognitifs : à ce compte, trois ou quatre mille ans sont peu de choses, depuis qu'il y a des hommes, et qui parlent ... En l'absence d'un corpus adéquat (dont on voit mal ce qu'il pourrait être), nous procéderons à partir des descriptions grammaticales existantes (au premier rang desquelles la monumentale *Grande Grammaire Historique du Français*, récemment parue (ci-après *GGHF*)).

Le plan de l'article est le suivant : dans la 1^{ère} partie nous analyserons le schéma syntaxique corrélatif, représenté par le 'diptyque normal' du latin (P1 contenant un marqueur de variable en *qu-* - P2 accompagné d'un corrélatif), puis nous indiquerons les lignes générales de son évolution (effacement du corrélatif, permutation P1 - P2, rapprochement du corrélatif et de *qu-*). Dans la 2^{ème} partie, nous détaillerons l'évolution qui a conduit au français moderne, successivement dans le domaine des circonstanciées, des comparatives, des relatives, des indéfinies nominales (abusivement appelées 'relatives sans antécédent'), et des complétives : on montrera comment un mécanisme, uniforme au départ, s'est diversifié, en latin d'abord puis en français, langue où les catégories grammaticales sont plus spécialisées qu'en latin². Nous terminerons par un bilan et quelques remarques sur ce qu'on pourrait appeler 'l'archéologie de la subordination'.

1. Le schéma syntaxique corrélatif

1.1. Le diptyque corrélatif de base

Nous partirons de la structure corrélatif appelée traditionnellement 'diptyque normal'. Ex :

Cum amamus, tum perimus (Plaute) ('quand on aime, alors on est perdu')

Qualis pater, talis filius (littéralement 'quel (est) (le) père, tel (est) (le) fils') = 'tel père, tel fils')

Deux propositions se succèdent, la première comporte un mot en *qu-* (*cum* = anciennement *quom*, *qualis*), la seconde un élément corrélatif en *t-* (*tum*, *talis*), appelé résomptif, qui fait écho au mot *qu-* et le rappelle anaphoriquement, assurant une liaison étroite entre les propositions. Cette structure est considérée par les spécialistes comme la plus ancienne structure articulant deux propositions qui ait existé en indo-européen : elle est massivement attestée en sanscrit, en hittite, en grec, etc (avec

¹ Il ne s'agit pas ici de la subordination sous toutes ses formes, mais uniquement de celle qui se réalise par des 'struments' syntaxiques. D'autres voies existent qui peuvent mener à la subordination, à commencer par l'utilisation des modes verbaux, comme l'infinitif, dont le latin fait grand usage. Il n'en sera pas question ici.

² Nous laissons ouverte (à toutes fins d'examen) la question de savoir si la corrélation (liaison par variable *qu-*) peut être mise en rapport avec la trace chomskyenne, qui serait soit réalisée en surface (anaphoriquement, ou cataphoriquement), soit non réalisée.

quelques variations concernant les marqueurs, sur lesquelles on reviendra) (cf. Meillet et Vendryès 1960, Haudry 1973).

En latin, le ‘diptyque normal’ corrélatif est attesté depuis les plus anciens textes. Un de ses caractères les plus frappants est l’uniformité et la régularité du schéma sur tout l’éventail des mots *qu-*, constituant ainsi un système complet morphologiquement et sémantiquement. Le schéma corrélatif concerne en effet toutes les catégories morphologiques : il peut jouer sur

deux adverbes : *cum ... tum* (quand ... alors), *ubi ... ibi* (où ... là), etc.

deux adjectifs : *qualis ... talis* (quel ... tel), etc

deux pronoms : *qui ... is* (qui ... celui-là), etc.

et de même il concerne toutes les catégories ontologiques ou sémantiques :

Entité +H : *qui... is...*

Qui bene amat, is bene castigat (‘Qui aime bien châtie bien’)

Entité – H : *quod ... id...*

Quod habuit, id perdidit (Plaute) (Ce qu’il avait, il l’a perdu)

Lieu : *ubi ... ibi...*, *quo ... eo ...* (avec déplacement), *unde ... inde ...* (origine)

Ubi Caius, ibi Caia (Où est le mari, là est la femme) (formule de mariage)

Temps : *quom (cum) ... tum ...* :

Cum amamus, tum perimus (Plaute) (Quand on aime, on est perdu)

Qualité, rapportée à un N : *qualis ... talis ...*

Qualis pater, talis filius (Tel père, tel fils)

Manière (=qualité rapportée à un prédicat³) : *ut... ita (sic) ...*

Ut sementem feceris, ita metes (Comme tu auras semé, ainsi tu récolteras) (Cicéron)

Quantité, rapportée à un N : *quantus... tantus ...*, *quot ... tot ...* (dénombrement)

Quot homines, tot sententiae (Térence) (Autant d’hommes, autant d’avis)

Degré (=quantité rapportée à un prédicat) : *quam ... tam ...*

Quam fortis Paulus, tam fortis Claudius (Claudius est aussi courageux que Paulus)

Mot *qu-* adjectif (déterminant) sélectionnant un Nom : *qui N ... is*

Quibus excusationibus ... defendere solebas, earum habere ... nullam potes (Cicéron, cit. Gaffiot) (Les excuses avec lesquelles tu avais l’habitude de défendre ..., tu ne peux en invoquer aucune)

Il s’agit donc clairement d’un système d’ensemble, couvrant (exception faite des ‘interrogatives indirectes’, qui ne sauraient comporter de résomptif et relèvent d’un procédé nettement distinct de la corrélation) l’ensemble de la subordination qu’on pourrait appeler ‘conjonctive’ en latin : tous les exemples ci-dessus peuvent être recatégorisés selon les cadres habituels de la grammaire, en ‘circonstanciels’ (avec *cum, ut, ...*), ‘comparatives’ (avec *quam, qualis, ...*), ‘relatives’ (dernier exemple), en ‘relatives sans antécédent⁴’ (deux premiers exemples), et même ‘complétives’ (pour certains emplois de *quod ... id*).

Ce dispositif est resté en usage en latin jusqu’à l’époque impériale. Quelques renouvellements formels intervenus n’ont en rien modifié son fonctionnement : *cum* a été remplacé par *quando* (qui le concurrençait déjà de longue date dans la langue populaire), *ut ... ita* a été remplacé par *quomodo* (ancêtre du français *comme*) ... *eo modo* (littéralement ‘de quelle façon ... de cette façon). Les transformations du schéma qui se sont installées peu à peu (cf. infra) ont rendu son fonctionnement moins rigide, mais sans le faire disparaître : la corrélation a toujours constitué le cœur du dispositif de formation des énoncés complexes en latin.

³ Pour les rapports entre qualité et manière, cf. l’équivalence sémantique entre *une conduite prudente* et *conduire prudemment*, et l’histoire du français : l’adverbe de manière *comment* (manière d’être / manière de faire) a remplacé *quel* pour interroger sur la qualité d’un N : on ne dit plus **Paul, quel est-il aujourd’hui ?* (encore chez Racine : *quel est Pyrrhus*) mais *Paul, comment est-il aujourd’hui ?*

⁴ Terme que nous récusons, cf. infra

On rappellera brièvement l'analyse (consensuelle) du schéma corrélatif.

La première proposition P1 constitue un point de départ, repère topical (non asserté pour lui-même), autour d'une variable en *qu-*. On sait que les mots en *qu-* remontent à la famille indo-européenne des mots en *k^w-*⁵, indéfinis marqueurs de variables correspondant aux diverses catégories ontologiques (entités, lieu, temps, ...), fournissant les interrogatifs ('cherchez la valeur de x'), un bon nombre d'indéfinis et de quantifieurs (du type *quelqu'un*, *quiconque*) et des subordonnants conjonctifs ou relatifs (tels que les mots latins mentionnés supra⁶). La variable ouvre un 'parcours' (terme de Culioli) de toutes les valeurs possibles dans le domaine concerné, sans en sélectionner une particulière.

La seconde proposition P2 contient un terme anaphorique de la variable, appelé résomptif, construit sur un thème (indo-européen) déictique (thème *to* : *tam*, *talis*, ...) ou anaphorique (thème *yo* : *is*, *ibi*, *ita* ...) : il y a donc identification entre la variable de P1 et son anaphore en P2, sans que pour autant la variable soit instanciée (glose : $x = x$). Comme le dit Sylvie Mellet (2013 : 90) : « P1 ouvre l'attente de l'énonciation de P2, en lui fournissant son topique, P2 fournit au parcours initié en P1 le moyen de se stabiliser ».

L'ordre P1 – P2 correspond à une relation de forte solidarité du type protase – apodose⁷, orientée vers une implication : la vérité de P1 entraîne la vérité de P2 (si P1 est vrai, alors il n'est pas possible que P2 soit faux), et c'est cette relation qui est assertée. Mais sans aller toujours jusqu'à une implication forte (lien de causalité, de conséquence nécessaire), le diptyque corrélatif est toujours le signe qu'un lien particulier (qui peut être de nature diverse) unit P1 et P2.

Reposant sur une variable non instanciée, le schéma corrélatif est par essence généralisant, même si, comme le fait remarquer Riegel (à propos des proverbes français, mais sa remarque a une portée plus large), il s'agit d'une vérité générale (constat devenu norme par induction) qui tolère des exceptions (on en trouve aisément à *Tel père, tel fils*). Mais il est essentiel de noter (Mellet 2013 : 93, GSF :) que l'introduction d'une variable n'implique pas que le contexte ne fournisse pas une valeur donnée, comme par exemple dans *Quod habuit, id perdidit* (Ce qu'il avait, il l'a perdu) : l'interprétation naturelle de l'énoncé est qu'il n'énonce pas une vérité générale mais qu'il concerne une situation précise, unique, où un individu qui possédait un bien identifiable l'a perdu : on voit que la lecture généralisante ('quel que soit ce qu'il avait : dans tous les cas, 'il l'a perdu' est vrai') n'interdit nullement qu'on ait connaissance du contenu de 'ce qu'il avait', elle est parfaitement compatible avec une lecture spécifique (référentielle). Cette capacité des variables à pouvoir s'utiliser sans être invalidées dans un contexte particularisant (référentiel, spécifique) multiplie évidemment les possibilités d'emploi des énoncés corrélatifs, qui ne sont pas limités à l'expression des seules vérités générales⁸.

Syntaxiquement, il est épineux de déterminer exactement le type de lien (le degré de dépendance) qui relie P1 à P2, comme en témoigne une nombreuse littérature : chacun reconnaît à sa façon un certain degré d'autonomie à chacune des propositions, une inter-dépendance qui fait que la corrélation n'est pas une véritable subordination ; on trouve même dans différents états de langue (comme en ancien français) des marques de lien, souvent relevées et commentées, qui rapprochent plutôt de la coordination.

Si la relation entre P1 et P2 se différencie de la subordination (par le degré d'intégration des propositions), la relation entre le mot *qu-* et le résomptif se distingue également d'une simple relation

⁵ *ubi*, *unde*, et *ut* sont des mots *k^w-* ayant perdu leur initiale labiovélaire devant /u/. Par suite, il en va de même pour le français où (du latin *ubi*).

⁶ Le latin présente une particularité : l'indéfini conjonctif représentant les entités +H et – H (*qui* et *quod* ; voir les deux premiers exemples de diptyques latins) est distinct de l'interrogatif *quis* (qui ?) et *quid* (quoi ?) : le latin a exploité les deux variantes indo-européennes du thème indéfini *k^w-*, en affectant la variante *k^wi-* au pronom interrogatif, et la variante *k^we/o* au pronom conjonctif (et par suite relatif), les deux variantes étant toutefois identiques dans une partie de leur flexion. Cette différenciation a eu (et porte encore) des conséquences sur la théorie et la nomenclature grammaticales (voir infra).

⁷ Il serait bien entendu légitime d'inclure les couples *si ... alors* (en latin comme en français) dans la liste des schémas corrélatifs de base, en analysant *si* comme un marqueur de variable dont le domaine est celui du Vrai, et comporte deux valeurs, Vrai et Faux. Nous avons laissé *si* et les conditionnelles de côté, pour nous limiter aux variables en *qu-* (et bien que dans de nombreuses langues '*si*' soit représenté par un mot *k^w-*).

⁸ Voir plus loin le cas particulier du français *qui* (de *Qui dort dîne*).

d'anaphore, telle que par exemple celle qui existe entre *Paul* et *le* dans *Tu connais Paul ? – Oui, je le connais*. Dans cet exemple, l'anaphore joue d'une façon qu'on pourrait dire statique entre un terme référentiel (une constante), constituant d'une proposition, et l'élément qui le re-produit tel qu'en lui-même, alors que dans la corrélation, l'anaphore entre deux variables est une relation mouvante et dynamique, non stabilisée, qui, par-delà le lien entre variables, crée le lien entre deux propositions.

Le procédé corrélatif ressort en fin de compte comme un instrument de liaison entre propositions extrêmement puissant : pour corréler deux propositions, il faut et il suffit qu'elles aient un élément commun, quel qu'il soit : entité constitutive d'une nature quelconque (concrète ou abstraite, spécifique ou générique), détermination temporelle ou locale, ou même propriété qualitative ou quantitative attachée à n'importe quel élément.

On terminera cette brève présentation du diptyque corrélatif de base par une remarque : la comparaison de langues diverses (aussi bien langues indo-européennes anciennes que langues modernes) conduit immédiatement à bien distinguer le procédé corrélatif d'un côté, et les marqueurs qui le réalisent, de l'autre : si le procédé se présente dans toutes les langues indo-européennes anciennes, il s'en faut que ce soit toujours avec les mêmes séries de marqueurs. Le latin, on l'a vu, utilise le thème *k^w*- pour marquer les variables, et *to* ou *yo* comme résomptif⁹, mais le sanscrit, par exemple, a des variables en *yo* et des corrélatifs en *to*, certains dialectes grecs archaïques ont utilisé deux fois le thème *to* (comme variable, et comme résomptif, ce qui n'est pas sans faire penser au français *Tel père, tel fils*), d'autres langues ont changé de thème au cours de leur évolution, ... Autant d'invitations à reconnaître un même schéma à travers des réalisations différentes (la liaison par des variables est présente dans une bonne partie des langues du monde), et à s'intéresser à l'évolution historique du procédé là où l'histoire le permet.

1.2. Evolution du schéma corrélatif

Comment le schéma corrélatif a-t-il évolué ? Comment est-on arrivé à un système tel que celui du français actuel ? L'observation des langues (et en particulier du latin, cf. Haudry 1973) fait apparaître trois types de transformations formelles :

- 1) effacement du résomptif corrélatif
- 2) permutation P1 <> P2,
- 3) rapprochement entre *qu-* et le corrélatif (annonciateur).

Les deux premiers types sont aussi anciens que la corrélation elle-même, le troisième est plus récent (évolution observable en latin). Dans les trois cas, il convient de distinguer d'une part les changements formels et d'autre part la réanalyse qui les accompagne, et qui concerne tout à la fois l'ensemble de la structure de la phrase, le mot *qu-* et le résomptif : les changements les plus profonds ne sont pas nécessairement les plus apparents.

1) Effacement du corrélatif

C'est (paradoxalement, à ce qu'il peut sembler) le changement le moins important : l'observation des faits montre clairement que le résomptif est loin d'être toujours présent (cf. Inkova et Hadermann 2013 : 9) et que la corrélation peut (sauf dans les comparatives : voir 2.2.) ... se passer de corrélatif. Le rapprochement des énoncés français *Qui se sent morveux, qu'il se mouche* (avec *qui* repris par *il*) et *Qui m'aime me suive* (*qui* non repris) illustre bien (quoi qu'on dise pour justifier la présence ou l'absence de *que* et *il* devant un verbe au subjonctif) l'identité du lien entre P1 et P2 dans les deux cas, et le caractère accessoire de la présence du résomptif. L'inscription de la variable dans P2 ne dépend pas strictement de la présence du corrélatif : la variable en *qu-* se suffit à elle-même d'une certaine façon, et, même en l'absence de résomptif, la corrélation entre P1 et P2 est présente, à moins que le contexte n'y fasse clairement obstacle. C'est la double portée de la variable par rapport aux deux

⁹ comme fait encore l'allemand : *Wer will, der kann* ('qui veut, celui-là peut'), avec *wer* remontant au thème *k^w*-, et *der* au thème déictique *to-*.

prédicats qui assure la liaison des deux propositions, et elle peut être garantie par d'autres moyens qu'une anaphore résomptive (elle l'est le plus souvent par une identité de fonction).

Tout-au-plus peut-on signaler que l'absence de corrélatif tend à affaiblir le degré d'autonomie de P1, et à renforcer son intégration comme simple constituant (proposition subordonnée) dans une structure de phrase complexe englobante. Mais la liaison sémantique (avec valeur d'implication le cas échéant) demeure intacte.

2) Permutation des termes : 'diptyque inverse' P2 – P1

On a alors affaire au 'diptyque inverse', selon l'appellation conventionnelle : ordre P2 – P1¹⁰ : *cum tum...* devient *tum ... cum ...*, *quam ... tam ...* devient *tam ... quam ...*, *qui ... is ...* devient *is ... qui...*, etc.

Cette permutation affecte la structure d'ensemble et modifie le lien entre les propositions : on n'a plus affaire à un schéma binaire 'protase – apodose', mais les deux propositions tendent à s'intégrer dans une énonciation unique : comme dit Sylvie Mellet, la permutation « s'accompagne d'une grammaticalisation qui fait basculer insensiblement la structure corrélatif vers une structure hypotactique d'un autre type » (Mellet 2013 :88).

Si le corrélatif est présent, il précède désormais le mot *qu-*, et les rapports entre la variable et le résomptif sont inversés : l'anaphorique résomptif du diptyque normal est devenu cataphorique, il est devenu repère annonciateur de la variable (voire même 'antécédent' par rapport à 'conséquent', cf. 2.4.). De son côté le mot *qu-* tend à devenir anaphorique.

En l'absence de corrélatif (diptyque inverse sans annonce de la variable), il n'y a plus ni anaphore ni cataphore, la subordonnée est devenue syntaxiquement un constituant de la phrase d'ensemble et le mot *qu-* fait figure de pur connecteur syntaxique inter-propositionnel : on est au stade de la subordination.

Au fil de l'évolution, le diptyque inverse est devenu de plus en plus courant en latin, jusqu'à devenir prédominant (voir statistiques dans Fruyt 2013). Et en fin de compte, le diptyque normal et le diptyque inverse (sans corrélatif) apparaissent comme deux variantes *ad libitum*, la question de l'ordre n'étant qu'une affaire de portée, de conduite du discours : la postposition de la subordonnée en fait un complément intrapredicatif, alors que l'antéposition lui confère une portée cadrative (c'est typiquement le cas avec les adverbes en *qu-*, étiquetés 'conjonctions'). Le mot *qu-* voit sa valeur de variable perdre en netteté au profit de son rôle syntaxique d'introducteur de subordonnée, sa valeur de généralisation perd du terrain au profit d'une interprétation référentielle en fonction d'un contexte spécifique.

Est-ce à dire qu'un connecteur syntaxique en *qu-* n'est plus un marqueur de variable et que la corrélation (identification de variables) ne joue plus ? Ce serait aller un peu vite : on a déjà pointé ci-dessus, en 1.1., que le parcours n'excluait pas l'existence d'une valeur avérée (voir 2.1.).

3) Rapprochement des éléments annonciateurs et de *qu-* :

On constate en latin classique une tendance particulière : le mot *qu-* et le corrélatif peuvent se rapprocher jusqu'à faire corps et constituer une nouvelle unité synthétique. C'est le cas par exemple de *sicut*, résultat de la coalescence de *sic* ('ainsi', résomptif anaphorique ou annonciateur cataphorique) et de *ut* ('comme'), nouvel adverbe de manière (il n'y a plus lieu de parler de corrélation entre *sic* et *ut*), dont les emplois ne sont guère différents de ceux de *ut* seul (pour une partie du moins de ses emplois).

Mais cette tendance a une importance particulière en ceci qu'elle est directement à l'origine de l'émergence des pronoms relatifs et de la subordonnée relative. On le voit dans le passage du diptyque normal archaïsant *Quas litteras mihi scripsisti, eae ...* (littéralement : 'Quelle lettre tu m'as écrite, elle...') à la formule émergente avec subordonnée attachée à un nom *Eae litterae quas mihi scripsisti*

¹⁰ L'ordre inverse s'entend avec une liaison intonative instaurant une continuité entre les parties : il est toujours possible, par des marques de détachement accentuées, de créer un effet de 'protase différée', périphérique.

... (littéralement : ‘La lettre quelle tu m’as écrite ...’, c’est-à-dire en français *la lettre que tu m’as écrite* ...). Le même mot *quas* est passé de déterminant indéfini (se rapportant au nom *litteras*) à pronom relatif anaphorique (du même nom, devenu son ‘antécédent’) : changement fonctionnel majeur. On voit également que ce changement, pour important qu’il soit, se fait insensiblement (par simple déplacement) en latin : le mot *quas* ne change pas de forme et reste dans le même paradigme ; la formulation ancienne et la moderne sont équivalentes et peuvent s’utiliser l’une et l’autre. Le latin a donc développé un jeu complet de ‘pronoms relatifs’ à partir du paradigme du déterminant indéfini, sans avoir à créer de formes nouvelles ni s’écarter si peu que ce soit du paradigme *qu-* existant.

On reviendra en 2.3. sur la formation des relatives été sur situation du français, qui a pris la suite des pronoms relatifs latins, mais dans des conditions plus complexes : les relatifs du français n’ont pas de correspondants indéfinis (**quelle lettre tu as écrite...*), ils relèvent d’un (nouveau) paradigme *sui generis*, le paradigme des relatifs.

Les trois transformations du diptyque corrélatif normal qui viennent d’être brièvement pointées ont ceci de commun qu’elles entraînent toutes un affaiblissement de la corrélation au profit d’une intégration syntaxique renforcée (subordination) : la proposition contenant le mot *qu-* tend à devenir un simple constituant de phrase complexe (ou même simplement d’un GN, dans le cas de la relative), et le mot *qu-* tend à devenir un simple connecteur syntaxique, en perdant sa valeur d’indéfini.

La question est alors de savoir ce qui demeure de la force de la corrélation initiale, et du rôle ligateur des variables. Deux réponses extrêmes se présentent, qui doivent sans doute être écartées.

La première consisterait à dire que la corrélation est un stade dépassé de l’évolution des langues et qu’il n’en demeure rien ou presque dans un idiome de notre temps comme le français : mis à part les comparatives (où on parle volontiers de corrélation, mais sans y mettre de variables), il n’y aurait plus que des marqueurs purement inter-propositionnels (typiquement des ‘conjonctions’) ou des connecteurs anaphoriques¹¹.

La seconde consisterait à dire que, quels qu’aient pu être les changements morpho-syntaxiques intervenus, le rôle fondateur de la corrélation demeure intact, sous-jacent peut-être, mais toujours aussi actif, non sujet à évolution, et qu’il faut donc le retrouver, le ‘lire’ dans des structures qui ne le révèlent pas à première vue.

Il n’est pas aisé de tracer la ligne juste entre les deux : sans récuser des évolutions amenant d’autres types de relations inter-propositionnelles et sans revendiquer l’exclusivité de la liaison de deux propositions par une variable, il nous semble, sur la base des données que nous allons maintenant exposer, que la corrélation reste à l’œuvre d’une façon beaucoup plus importante qu’on ne le dit d’ordinaire dans les mécanismes de la subordination en français : pourquoi et comment se passerait-on d’un procédé aussi simple et efficace que l’identification de deux variables pour relier deux prédications ?

2. De la corrélation à la subordination, du latin au français

Nous allons maintenant examiner plus en détail l’évolution qui a conduit de la corrélation en latin aux formes de subordination du français moderne. Nous envisageons successivement les circonstancielles (2.1.), les comparatives (2.2.), les relatives (2.3.), les indéfinies nominales dites ‘relatives sans antécédent’, ‘relatives libres’ ou encore ‘relatives substantives’ (2.4.), et les complétives (2.5.). Bien entendu, cette évolution doit être abordée en relation avec les autres traits du changement linguistique (comme la spécialisation des catégories grammaticales, qui différencie le français du latin), et replacée « dans le cadre général de l’évolution qui conduit à la structuration progressive d’une « phrase complexe » » (GGHF : 1427) : le développement de l’intégration syntaxique des subordonnées va à l’encontre de l’indépendance relative des propositions constituantes.

Il n’a pas été possible, faute de place, de détailler les différentes étapes de l’ancien français et du moyen français, ni la relatinisation du français à la Renaissance.

¹¹ Cette position n’est pas très éloignée de la doxa traditionnelle - *de facto*.

2.1. Circonstanciennes : des adverbes aux 'conjonctions'

Le cas d'évolution le plus simple est celui des corrélations reposant sur des adverbes, qui évoluent vers un statut de subordonnée circonstancielle introduite par une conjonction.

Cette évolution est déjà largement réalisée en latin : le 'diptyque normal' perd peu à peu du terrain : les adverbes *ubi*, *cum* (puis *quando*), *ut* (puis *quomodo*) s'emploient de plus en plus sans corrélatif, et le 'diptyque inverse' devient de plus en plus fréquent (cf. Fruyt 2013) : la protase du diptyque normal devient une 'proposition subordonnée' introduite par une 'conjonction', et elle peut se placer en position initiale comme en position finale dans la phrase.

Le mouvement se prolonge en français, qui hérite des 'conjonctions' (ancien français *quant*, *où*, *com*¹²), et de leur latitude d'emploi. Il est toutefois remarquable qu'on constate en ancien français une sorte de résurgence de structure corrélatrice qui n'est pas sans rappeler le diptyque originel (voir GGHF, 1423 sq.) : une proposition en *quant* en position initiale est très fréquemment suivie d'un adverbe (résomptif ?) comme *si*, *lors*, (*a*)*donc*, *atant* : *Quant li chevaliers oï ceste parole, si respont ...[...]*, voire même « de *et* qui, dans de tels contextes, ne peut être considéré comme un coordonnant interphrastique, mais joue le même rôle de 'relance' d'une unité propositionnelle que les adverbiaux : *Quant i ont piece conversé et il lor vient a volenté que...* [quand ils ont parlé un moment, la volonté leur vient que ...] » (*ibid*, 1429)¹³. La temporelle en *quant* a un caractère clairement thématique et possède un certain degré d'indépendance, par rapport à la proposition qui suit¹⁴ : autant de traits qui rappellent le 'diptyque normal' originel. De plus *quant* et *com* « entrent dans des séquences qui peuvent être rapprochées des tours corrélatifs » telles que *adont quant, si com* (*ibid*, 1423).

En français moderne, *quand*, *où*, et *comme* n'ont plus de corrélatif attribué, et la proposition qu'ils introduisent peut être à gauche ou à droite du prédicat auquel elle se rattache. L'antéposition de la subordonnée en fait une protase thématique et/ou cadrative, qui se prête notamment (mais pas exclusivement, loin s'en faut) à des énoncés généralisants ou proverbiaux :

Quand on veut, on peut
Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir
Comme on fait son lit, on se couche

Une anaphore résomptive est possible (*quand ... alors...*, *où ... là ...*, *comme ... ainsi...*), renforçant la corrélation et accentuant le caractère aphoristique de l'énoncé. La postposition de la subordonnée en fait un complément intra-prédicatif :

Il s'est mis à courir quand il a entendu le coup de feu
Reste où tu es (deux lectures possibles : générique ou référentielle)¹⁵
Fais comme je t'ai dit.

Que reste-t-il alors en français moderne de la structure corrélatrice ? Rien, selon la doctrine de la subordination élaborée au 19^{ème} siècle, selon laquelle les subordonnées en *quand* ou *comme* sont introduites par de pures 'conjonctions' inter-propositionnelles dénuées de fonction syntaxique. Mais, si l'intégration syntaxique de la subordonnée est indéniable, elle n'empêche nullement que la liaison entre prédications se fasse par une variable commune, de temps, de lieu, ou de manière, exprimée par les adverbes *quand*, *où* et *comme*, remplissant une fonction grammaticale (compléments circonstanciels) : dans les exemples ci-dessus, c'est bien une même circonstance de temps, ou de lieu, ou une manière identique qui unit les deux prédications. Autrement dit, la corrélation de variable,

¹² On n'entrera pas dans l'examen de leurs valeurs (emplois temporels de *com*, etc.). On retrouvera *comme* comparatif en 2.2.

¹³ Cet emploi de *et* est loin d'être isolé, et on en trouve l'analogue par exemple en russe.

¹⁴ Une temporelle en *quant* entraîne l'ordre SVX dans la proposition de droite : sachant que V est toujours en deuxième position dans sa proposition, il est clair par conséquent que la temporelle n'est pas un complément de V (GGHF 1428).

¹⁵ Sur les raisons de traiter à l'identique *où* (*Va où tu veux*) et *quand* (*Viens quand tu veux*), voir . La tradition constituée au 19^e a commis une bévue en rangeant finalement *où* parmi les 'relatifs sans antécédent' (Chervel 1977).

généralisante ou spécifiée contextuellement, est toujours à l'œuvre, bien que non explicitée par un corrélatif, ainsi que l'ont clairement reconnu par exemple en leur temps Damourette et Pichon ou Moignet.

Pour *quand*, Damourette et Pichon § 3098 analysent que, dans l'exemple *Quand j'ai bu du vin clair, / Tout tourne au cabaret*, *quand* est un complément adverbial de *j'ai bu* (contrairement à la doctrine traditionnelle qui veut que *quand* soit une conjonction dépourvue de fonction), en même temps qu'il fait de la subordonnée un complément de temps du verbe principal *tourne* : « L'époque marquée par *quand* joue un rôle dans la phrase et dans la sous-phrase [= dans la subordonnée]. *Quand* est une cheville ».

De même Moignet (: 253) : *quand* adverbe (*sic*) introducteur de subordonnée « fait charnière entre les deux procès dans *je partirai quand il viendra*, étant également incident aux deux verbes ».

Pour *comme*, Damourette et Pichon glosent *Réunis à jamais, tu dormiras près d'elle, / Comme un jour mon ami dormira près de moi* de la façon suivante « Tu dormiras près d'elle *d'une façon*. Mon ami dormira près de moi *de cette même façon* » (§ 3122) : x =x.

Notre conclusion sur les circonstancielles en *quand*, *où*, *comme* est donc qu'elles conservent, sous une forme syntaxique plus intégrée, le mécanisme de la liaison par identification de variables, portées par les adverbes : *quand*, *où* et *comme* sont des adverbes conjonctifs¹⁶ (comme on parle de 'pronoms conjonctifs'), dotés d'une fonction (circonstancielle, ou souvent essentielle pour *où*), plutôt que des 'conjonctions'¹⁷.

Certains, soucieux de rapprocher les circonstancielles du type *Quand on veut on peut* du type *Qui dort dîne*, généralisent l'étiquette (mal avisée) de 'relatif sans antécédent' (voir 2.3. et 2.4.). Certes la visée est juste : dans les deux cas on a affaire à des indéfinis marqueurs de variables, adverbes conjonctifs ou pronoms conjonctifs, mais la solution proposée ne fait qu'accroître la confusion.

2.2. Comparatives : la corrélation revisitée

C'est dans le champ de la comparaison que, pour toutes les grammaires, la corrélation reste la plus présente : on la reconnaît sous deux formes (qui ont l'une et l'autre leur source dans le modèle initial de la corrélation) :

1) d'une part la triade *plus que / moins que / autant que*, - qui est considérée dans les grammaires du français comme le type par excellence de structure corrélatrice,

2) et d'autre part des formes de corrélation isomorphes telles que *autant ... autant ...*, *plus ... plus ...*, ou *tel ...*, *tel ...*

Les liens entre corrélation et comparaison sont intimes : la corrélation est par elle-même une comparaison d'un certain type. En effet l'identification de deux occurrences d'une variable implique et construit une égalité : *quand* marque une égalité de temps entre deux situations ou événements, *où* une égalité de lieu, *comme* une égalité de manière. Et cette mise en relation vient à être interprétée comme une comparaison quand la variable est d'ordre qualitatif ou quantitatif, et qu'un même prédicat est rapporté à deux entités de même type (par exemple deux êtres humains) : *Marie est comme Sophie* ou *Marie a fait comme Sophie* s'interprètent naturellement et spontanément comme une comparaison (d'égalité de manière d'être ou de manière de faire) entre Marie et Sophie, alors que *Marie a fait comme je lui avais demandé* s'interprétera plutôt comme comportant simplement un complément de manière ; *comme* apporte par lui-même la manière (d'être ou de faire), et la comparaison, produite le cas échéant par la mise en relation contextuelle, se surajoute, sans l'annuler, à cette valeur de manière

¹⁶ Que faire des emplois dans lesquels les adverbes conjonctifs semblent perdre leur valeur temporelle, spatiale, ou (surtout) de manière ? Faut-il considérer, comme fait Moignet, que l'adverbe devient alors une véritable 'conjonction' ? Cette conclusion ne s'impose pas : les variations de sens de *comme* peuvent être reliées aux variations de sa portée (adverbe de prédicat, adverbe de phrase, ...) et sont typiques des adverbes de manière : la manière est une catégorie particulièrement fluide, dépendante de ce à quoi on l'applique. Reste, il est vrai, que l'existence d'une corrélation de variable devient plus délicate à établir.

¹⁷ Il n'existe pas de mots qui seraient des 'conjonctions' et rien d'autre. Cf

d'être ou de faire. En d'autres termes, une comparaison n'est pas autre chose qu'un effet interprétatif induit par une corrélation de qualité ou quantité, - ce qui n'enlève rien à son importance et ne diminue en rien la place qui lui revient dans la description d'une langue. Réciproquement, pour comparer deux entités, le meilleur moyen (il en existe d'autres) est d'établir entre eux une corrélation de qualité ou de quantité (cf. Fuchs 2014).

2.2.1. Egalité et inégalité

Le système corrélatif ne génère par lui-même que des comparaisons d'égalité, puisqu'il repose sur une identification. Cette limitation passe à peu près inaperçue quand il s'agit de temps ou d'espace¹⁸, mais elle laisse évidemment à désirer en matière de comparaison, et surtout de comparaison quantitative.

Le latin avait au départ une série de marqueurs d'égalité quantitative employés en corrélation, du type *quam ... tam* :

Quam magnus A, tam magnus B (littéralement 'Combien A est grand, autant B est grand')

Le diptyque inverse (permutation : *tam ... quam*) est devenu prédominant :

Tam ego sum homo quam tu (Plaute) ('Je suis autant homme que toi'),

et à partir de *tam quam* et sur le même modèle ont été formées, à date ancienne, des expressions marquant une comparaison d'inégalité : *magis*¹⁹ (ensuite *plus*) *quam* et *minus ... quam ...*, constituant ainsi la triade qui se retrouve dans le français *plus que / autant que / moins que*.

Ce nouveau type de corrélation (un consensus existe pour lui conserver cette appellation) ne correspond en fait plus à la définition initiale, ni en latin ni en français : certes les deux marqueurs se conditionnent mutuellement, mais dans le cas de l'inégalité, *plus* (ou *moins*) et *que* ne renvoient plus à une même variable qu'ils identifieraient ; *plus* (toujours présent et obligatoirement antéposé) n'est pas cataphorique (ni anaphorique) de *que* : on peut le dénommer 'déclencheur'. La symétrie fonctionnelle entre *autant que*, *plus que* et *moins que* masque donc des différences importantes (encore qu'inaperçues) entre inégalité et égalité. Mais reste toujours néanmoins le repère de quantité indéfinie marqué par *que*, réunissant les deux côtés de la comparaison.

Dans le détail, l'évolution du français a été marquée (comme celle des autres langues romanes) par un élément perturbateur : *comme* (héritier de *quomodo* : marqueur de qualité – manière, remplaçant *de facto* de *qualis*, marqueur d'égalité qualitative) est devenu en afr le marqueur d'égalité non seulement qualitative (*si com, tel com*) mais quantitative (*autant grand comme*, encore au 17^e siècle).

Que, adverbe de degré (exclamatif et comparatif), héritier du latin *quam* (bien qu'il semble plutôt historiquement continuer une forme *quod* du latin tardif : GGHF, 1435) est dès les débuts du français le marqueur de la comparaison d'inégalité (*plus / moins ... que ...*), et de la conséquence²⁰, construite avec des marqueurs d'égalité : *tel que, tant que, si que*. Mais dès le 13^e siècle *que* concurrence *comme* pour la comparaison d'égalité quantitative (*autant que, aussi Adj que*), et ses emplois s'étendent, au détriment de *comme* : égalité qualitative (*tel que*²¹, *même que*), inégalité qualitative (*autre que*), etc.

En français moderne, le système de la comparaison est stabilisé. *Comme* a perdu (en français standard du moins) tout emploi formellement corrélatif, il marque uniquement une égalité qualitative (égalité de manière d'être ou de faire), les frontières de la comparaison et de la manière étant impossibles à tracer avec certitude. *Que* est le marqueur de comparaison par excellence, toujours

¹⁸ On peut toutefois faire état des formations latines du type *prius-quam* (avant que, formé sur un comparatif suivi de *quam*) et par suite *post-quam* (après que). Cf. aussi le français *depuis que* (ancienne formation comparative).

¹⁹ Cette structure remplace l'ancienne formule de comparatif de supériorité *doctior Petro* 'plus savant que Pierre', littéralement 'très-savant, partant de Pierre' : l'adjectif est muni d'une suffixation intensifiante (procédé indo-européen, encore florissant dans les langues germaniques ; cf. le français *meilleur, pire*) ; le complément du comparatif est à l'ablatif, marquant l'origine (cf. *plus de dix*).

²⁰ Innovation romane. Le schéma est celui du diptyque inverse, formellement, mais le fonctionnement de la corrélation est particulier : *que* n'introduit pas un repère préexistant, il marque un après.

²¹ Avec une incertitude sur la nature de *que* : comparatif ou relatif ?

formellement en corrélation (avec déclencheur toujours antéposé : diptyque inverse), ainsi que de la conséquence. Mais, pour *comme* et pour *que*, une qualité ou une quantité indéfinie fonctionne toujours comme lien entre les deux termes de la comparaison²².

En ce qui concerne les expressions comparatives latines *tantus... quantus, talis... qualis* (qui n'ont jamais connu de correspondant pour l'inégalité), le français les a de fait éliminées :

Tantus ...quantus (adjectival) ou *tantum ... quantum* (adverbial) est devenu en ancien français *tant ... quant*²³ (qui s'est élargi en *quanque* avec de disparaître en moyen français) ou *(au)tant comme*, qui a évolué en *(au)tant que*, fondu dans la triade *plus, moins, autant (de N) que*, ou en *(tout) ce que*, ramené à une entité -H indéfinie, avec perte du marquage de la quantité :

Prenez autant (de N) que vous voulez = Prenez (tout) ce que vous voulez (comme N)

*Talis qualis*²⁴ est devenu en afr *tel comme*, puis soit *tel que* soit *comme* (égalité de manière d'être) :

*Il est resté *tel comme il était > Il est resté tel qu'il était = Il est resté comme il était.*

2.2.2. Corrélation isomorphe

Il existe aussi en français une autre forme de corrélation comparative, dite isomorphe ou siamoise, qui a fait couler beaucoup d'encre (e. a. Roig 2015) : *autant ... autant, tel ... tel*, (variation parallèle) : la corrélation n'est plus entre un mot *qu-* et un résomptif en *to*, mais entre deux marqueurs en *to-* identiques (le marqueur *qu-*, porteur de la variable et subordonnant, a disparu). Le cas est loin d'être unique dans les langues (on l'a évoqué en 1.1.) mais il marque une rupture par rapport au latin. De plus la série est complétée par *plus ... plus, moins... moins* ; mais comme dans le cas de *autant que* et *plus que*, le parallélisme de surface entre *autant ... autant*, et *plus ... plus* dissimule une genèse différente. Ces comparatives isomorphes reposent sur le diptyque normal corrélatif (ordre *quantum tantum, qualis talis*).

autant ... autant, tel ... tel

L'évolution peut être schématisée comme suit :

latin :	<i>quantum ... tantum</i>	<i>qualis...</i>	<i>talis</i>
afr	<i>quant ... tant</i>		
	<i>(au)tant comme..., (au)tant ...</i>	<i>tel com ...</i>	<i>tel</i>
	<i>(au)tant que..., (au)tant ...</i>	<i>tel que ...</i>	<i>tel</i>
fmod	<i>autant ... autant</i>	<i>tel ...</i>	<i>tel</i>
exemples :	<i>autant d'hommes, autant d'avis</i>	<i>tel père, tel fils</i>	
	<i>autant Pierre est grand, autant Paul est petit</i>		

Mis à part le matériel morphologique isomorphe, on retrouve dans les exemples contemporains l'analyse initiale de la corrélation : P1 et P2 sont dans un rapport de protase à apodose, les deux propositions sont interdépendantes tout en étant semi-autonomes (elles peuvent dans certains cas être reliées par *et*), il y a entre elles un rapport sinon de nécessité, du moins de complémentarité ou de symétrie qui va au-delà d'une simple constatation. Et la variable indéfinie de quantité ou de qualité, identique de part et d'autre ($x = x$), joue pleinement son rôle.

Le type *Tel père, tel fils*, conservé seulement dans quelques aphorismes, est peu reproductible. Au total *qualis pater, talis filius* a plusieurs équivalents en fmod :

Tel père, tel fils (figé) / *Tel qu'était le père, tel est le fils* (peu courant) / *Le fils est tel que son père*, ou *comme son père* (plus courants) (diptyque inverse).

plus ..plus, moins... moins (variation proportionnelle)

²² On n'abordera pas ici les extensions d'emploi (considérables) de *comme* et *que*. Voir

²³ *quant* survit dans *quant à moi* = (pour) autant que je (suis concerné).

²⁴ en dehors de la survivance latinisante figée *tel quel* [il est]

Le sens de *Paul, plus il mange, plus il grossit* est que quand (ou si) Paul est plus vorace de x%, il devient plus gros de x%, avec $x = x$; ou encore : Paul devient plus gros d'autant (c'est-à-dire du même pourcentage x) qu'il est plus vorace : l'accroissement est égal des deux côtés, l'augmentation de grosseur est égale à l'augmentation de la voracité. Le latin est explicite à cet égard : *quanto magis ... , ... tanto magis ...* ou *quo magis ... , eo magis...* (diptyque corrélatif normal).

Le français est passé par toute une série de structures (détaillé dans GGHF 1444sq), aboutissant à la formulation simplifiée du français moderne. On peut schématiser l'évolution comme suit (mais le schéma ne représente pas la coexistence et la concurrence de plusieurs formulations) :

latin :	<i>quanto... magis...</i>	<i>tanto ... magis...</i>	
afr	<i>quant... plus ...</i>	<i>(de) tant... plus...</i>	ou <i>et plus...</i>
	<i>com... plus ...</i>	<i>(de) tant... plus</i>	ou <i>et plus...</i>
	<i>d'autant que... plus ...</i>	<i>d'autant plus</i>	
	<i>d'autant plus</i>	<i>d'autant plus</i>	
	<i>tant ... plus</i>	<i>tant ... plus</i>	
	<i>tant plus</i>	<i>plus</i>	
fmod	<i>plus</i>	<i>plus</i>	

Plus il parle, moins on l'écoute...

Plus on s'efforce de s'échapper, plus le démon du lieu nous tient attaché

Le rapport est bien un rapport de protase (thème) à apodose, de cause (P1) à conséquence (P2) : c'est le diptyque normal. La corrélation se fait avec une variable implicite, sous-entendue. Au total *plus ... plus* et *moins ... moins* constituent une triade avec *autant ... autant*, les différences passant inaperçues.

Pour finir le paragraphe consacré aux comparatives, on mentionnera un cas qui n'est pas de corrélation isomorphe, mais de variation proportionnelle en rapport inversé : de conséquence en P1 à cause en P2 (diptyque inverse) : ***d'autant plus ... que (plus)*** (cf GGHF 1445) :

C'est d'autant plus beau que c'est (plus) spontané

Le schéma simplifié est le suivant :

latin	<i>tanto ...magis</i>	<i>quanto... magis</i>
afr	<i>tant ... plus</i>	<i>com... plus</i>
	<i>d'autant ... plus ... ,</i>	<i>que ... plus</i>
fmod	<i>d'autant plus</i>	<i>que (plus)</i>

C'est d'autant plus intéressant que c'est (plus) nouveau.

On tend à ne pas quantifier explicitement le deuxième terme (cause), ce qui rend l'expression logiquement bancal, si ce n'est qu'elle prend un sens non plus quantitatif mais plutôt causal : elle n'exprime plus une mesure de variation concomitante mais une cause ou une explication :

C'est d'autant plus méritoire que c'est génévole

D'où 'P1, d'autant que P2', marquant une causalité (justification), sans idée de proportion.

2.3. Relatives : quand la variable devient anaphore

La structure corrélatrice est aussi à l'origine de la formation des subordinées relatives (adnominales) : le marqueur de variable en *qu-* est devenu anaphorique, représentant d'un N antécédent. Il s'agit là d'un développement particulièrement important, attesté très tôt en latin, et dont le français a hérité, mais au prix d'une cassure du paradigme des mots *qu-*.

Tout s'est joué en latin (cf. Haudry 1973) dans le rapport entre deux structures illustrées par les exemples 1) et 2) ci-dessous :

- 1) *Quas litteras mihi scripsisti, eae mihi jucundissimae fuerunt*
littéralement : 'quelle lettre tu m'as écrite, elle m'a été très agréable'
- 2) *Eae litterae quas mihi scripsisti mihi jucundissimae fuerunt*

littéralement : ‘La lettre quelle tu m’as écrite m’a été très agréable’ = *la lettre que ...*

L’énoncé 1 est un diptyque corrélatif normal, reposant sur *quas*, adjectif indéfini conjonctif, déterminant le N *litteras* ; *quas* marque une variable circonscrite au domaine des ‘N’ (*quas litteras* = une lettre *x*), et de plus spécifiée par le contexte : la lettre *x* est celle que tu m’as écrite. *Eae* est un pronom résomptif anaphorique (reprenant *quas litteras*) : ‘tu m’as écrit une lettre *x*, cette lettre *x ...*’.

L’énoncé 2²⁵ est une transformation de 1 : le résomptif et la variable se sont regroupés de part et d’autre du N auquel ils se rattachent (transformation évoquée supra en 1.2.3.), et ce regroupement entraîne une réanalyse complète de l’énoncé. *Eae* est passé de pronom anaphorique résomptif à déterminant cataphorique (annonciateur de *quas...*). *Quas*, déterminant indéfini en 1, est devenu un pronom anaphorique (reprenant *eae litterae*) objet de *scripsisti* ‘tu as écrit’. Il s’est ainsi formé une nouvelle proposition résultante *quas mihi scripsisti* (‘proposition relative’), rattachée au N *litterae* (qui est son ‘antécédent’). Il n’y a plus désormais deux propositions disjointes, mais une phrase complexe, dans laquelle le GN *eae litterae quas mihi scripsisti* intègre une proposition subordonnée relative : on a quitté le système de la corrélation pour entrer dans celui de la phrase complexe et de la subordination. Par suite, le GN avec relative peut être utilisé (en bloc) comme n’importe quel GN ordinaire, en n’importe quelle fonction ou position.

Fait remarquable, le passage de 1 à 2 s’est effectué ‘en douceur’, sans aucun changement morphologique : la même forme *quas* est aussi bien adjectif indéfini ou pronom relatif, *eae* est aussi bien adjectif ou pronom. En effet le latin (comme le grec et les langues indo-européennes anciennes en général) présente à cet égard l’avantage de ne pas distinguer les déterminants et les pronoms (ni, plus généralement, les adjectifs et les noms) : ce sont deux emplois différents des mêmes morphèmes, avec les mêmes paradigmes flexionnels. Il s’est ainsi constitué insensiblement en latin une nouvelle espèce de mots grammaticaux, les pronoms relatifs, formellement identiques aux adjectifs indéfinis, mais fonctionnellement et sémantiquement différents (adjectif indéfini *vs* pronom anaphorique) : le pronom relatif latin est en fait un adjectif substantivé (ou pronominalisé)²⁶. En même temps est apparu un nouveau type de structure syntaxique : la proposition relative (au sens strict : adnominal), qui s’est rapidement imposé par rapport aux structures corrélatives canoniques (voir données statistiques dans Fruyt 2013), même si ces dernières n’ont pas sans pour autant disparu²⁷.

Dans quelle mesure une relative est-elle encore une corrélatrice ? Le montage au centre duquel se trouve le N (entre un déictique et un indéfini devenu anaphorique) est complexe. Il est d’une part difficile de récuser une relation sous-jacente du type ‘tu m’as écrit une lettre *x*, une lettre *x* m’a fait plaisir, *x* = *x*’, mais on peut douter d’autre part que la structure soit interprétée de la même façon qu’un diptyque normal : le GN intégrant la relative apparaît moins comme exprimant une variable que comme pointant une entité (une constante ?) à laquelle une fonction sera assignée d’une manière ordinaire dans la suite de la phrase.

De surcroît le développement des relatives s’est étendu jusqu’à des emplois dans lesquels la dimension anaphorique du relatif semble exclure tout parcours de valeurs : relatives non restrictives (appositives) du type *Caesar, qui...*, ou ‘relatif de liaison’ en tête de phrase (ayant une pure et simple fonction de renvoi à l’énoncé précédent). On peut même dire que le latin a poussé plus loin que le français l’utilisation anaphorique du relatif.

²⁵ On ne détaillera pas ici toutes les transformations possibles du schéma de 1) : effacement du résomptif, possible si N et son représentant anaphorique sont au même cas, permutation simple entre P1 et P2 ; ces cas n’apportent pas d’élément supplémentaire pertinent pour la formation des relatives.

²⁶ Cette identité morphologique, et le glissement constant d’un emploi adjectival à un emploi pronominal d’un énoncé à l’autre, ont sans aucun doute contribué à occulter pour les locuteurs comme aux yeux des grammairiens le changement fonctionnel qui s’opérait : la tradition grammaticale réunit (à tort, selon nous) les deux emplois de *quas* (en 1 et en 2) sous la même appellation de ‘relatif’, l’unité formelle prévalant sur la différenciation fonctionnelle.

²⁷ non plus que d’autres variantes : sans corrélatif, permutation, ... : toutes sont équivalentes et restées en usage.

De son côté, le français a hérité du système des pronoms relatifs latins sans avoir leur contrepartie indéfinie : la différence des deux systèmes ressort déjà immédiatement dans les gloses des exemples 1 et 2 ci-dessus. Les pronoms relatifs sont donc devenus une catégorie particulière de pronoms anaphoriques, chargés de rappeler le N antécédent tout en remplissant une fonction grammaticale : situation compliquée dans une langue où la morphologie se réduisait (perte du neutre, de la flexion casuelle, ...) en même temps que les catégories grammaticales se spécialisaient (voir Carlier, Combettes, GGHF), alors que la morphologie riche et fluide du latin permettait parfaitement de répondre à tous les besoins.

Le détail point par point de l'évolution (mélange de différenciations et de syncrétismes), de la fin de la latinité à l'émergence de l'ancien français, reste difficile à reconstruire, faute de documents suffisants, (voir Kunstmann 457 sq pour le détail des formes et des emplois, GGHF, Buridant, et al), mais le résultat a été dès le début un système hybride, marqué essentiellement par la perte de la distinction humain / non humain, au profit d'une distinction casuelle : la différenciation *qui* sujet / *que* objet est attestée dès le *Serment de Strasbourg*, et l'indifférenciation +/- H, très largement dominante à toutes les époques passées, est absolue en français moderne :

sujet +/- H *qui* *l'homme qui est là* *la chose qui me tracasse*
 objet +/- H *que* *l'homme que je vois* *la chose que je préfère*

Le reste du paradigme trahit (encore de nos jours) embarras et bricolage : maintien du critère ontologique derrière préposition (*l'homme à qui je pense* vs *la chose à quoi je pense*), intégration des adverbes *où* et *dont* dans le paradigme relatif (dès les plus anciens textes), recours partiel à une forme mi-adjectivale mi-pronominale : *lequel*²⁸, sans compter, à toutes les époques dont la nôtre, les paradigmes simplifiés alternatifs.

Ces incohérences n'ont pas empêché le développement considérable des relatives (clivées, ...). Il y a quelque chose de paradoxal dans leur statut : elles sont souvent considérées comme les subordonnées par excellence, en contraste avec le degré de sophistication de leur genèse et leur rareté dans les langues du monde. Encore faut-il circonscrire avec précision leur périmètre²⁹.

2.4. Pronoms corrélatifs et substituts

Le système corrélatif latin comportait aussi, en bonne place, les diptyques reposant sur les pronoms indéfinis représentant l'humain ('+H') et le non humain *quod* ('- H') : cette structure corrélatrice survit quelque peu en français, mais elle est largement recouverte par des formations mettant en jeu des relatives selon le processus examiné au paragraphe précédent.

Latin : les corrélations reposant sur *qui* (pronom indéfini '+H') et *quod*³⁰ (pronom indéfini '- H') sont bien attestées :

+H : *qui ... is ...* : *Qui bene amat, is bene castigat* (Qui aime bien, il châtie bien)
 - H : *quod ... id ...* : *Quod habuit, id perdidit* (Ce qu'il avait, il l'a perdu)

Ces diptyques ont subi les transformations habituelles :

- effacement du résomptif :

Qui bene amat bene castigat (parallèle au français *Qui aime bien châtie bien*)

Quod credidisti reddo (Plaute) (Ce que tu m'as prêté, je te (le) rends)

- permutation : *is ... qui ...* , *id ... quod* :

²⁸ *quel* ou *lequel* peut apparaître comme le relatif 'logique' ou attendu, au vu des exemples latins 1 et 2 supra. Il est de fait que de nombreuses langues (russe, ...) forment leur relatif à partir d'un adjectif de ce type. En français, *lequel* relatif apparaît au 12^e siècle dans des traductions du latin précisément, et devient fréquent aux 15^e et 16^e siècles : « Il permet notamment d'importer en français diverses constructions relatives latines, impossibles avec le paradigme *qui/que/quoi* » écrit Kunstmann (1990 : 474) qui parle d'une « forme dont les latinisants, à la Renaissance, ont usé et sans doute abusé » (*ibid* : 475).

²⁹ L'erreur de la doxa traditionnelle vient de ce qu'elle part des emplois anaphoriques (relatif à antécédent) pour aller vers des emplois autarciques ('relatif sans antécédent'), alors que l'histoire montre le chemin inverse : un marqueur autarcique (indéfini) s'est chargé secondairement d'emplois anaphoriques (relatifs).

³⁰ particularité du latin : *qui* et *quod* sont distincts des interrogatifs *quis* et *quid*. Ils peuvent aussi se présenter au pluriel.

Is fecit cui prodest (littéralement : ‘Celui-là a fait (= est l’auteur du crime), à qui cela profite’ : adage du droit romain)

- permutation sans corrélatif : *Miser est qui amat* (Plaute) (Malheureux est celui qui est amoureux)

Mais la transformation la plus décisive a été la coalescence du marqueur *qu-* et du corrélatif (*is qui...*, *id quod...*) qui a entraîné la même réanalyse que celle présentée ci-dessus en 2.3. : les mots *qu-* (pronoms indéfinis autarciques au départ) sont devenus anaphoriques de leur ancien résomptif (démonstratif devenu antécédent du relatif). La séquence ‘démonstratif + proposition relative’ est devenue un Groupe Pronominal banal, constituant d’une proposition superordonnée³¹. Et, de la même façon que dans le processus exposé ci-dessus en 2.3., cette réanalyse s’est faite ‘en douceur’, sans aucun changement morphologique : *qui* et *quod* (et toutes les autres formes fléchies de leur paradigme) restent inchangés quelles que soient les modifications de leur rôle fonctionnel

En fin de compte, *is qui* est équivalent au simple *qui* : la variable ‘+H’ pouvait donc s’exprimer soit simplement par un pronom indéfini (*qui*), soit par la combinaison d’un démonstratif et d’un relatif, les deux étant interchangeable selon le bon plaisir du locuteur, comme les textes latins le montrent abondamment. Le lien corrélatif n’est plus dans la relation entre le démonstratif et le relatif, mais dans le rapport entre les deux prédications que la variable relie.

Français : le français a conservé à la fois les pronoms indéfinis (*qui*, *quoi*)³² et la formule substitutive équivalente ‘démonstratif + relatif’, mais à la différence du latin, les deux réalisations sont devenues non pas interchangeables mais concurrentielles, et ce d’une façon différenciée entre ‘+H’ et ‘-H’.

2.4.1. Que reste-t-il des pronoms corrélatifs en *qu-* ?

La différence est très nette entre le côté ‘+H’ et le côté ‘-H’.

Du côté ‘+H’, le pronom indéfini *qui* s’est toujours employé et a gardé quelques positions jusqu’en français moderne. Les proverbes en *qui* sont en fait encore très proches des ‘diptyques normaux’ originels (voir p. ex. l’analyse de Riegel 199), la seule différence étant l’absence de résomptif :

Qui dort dîne (exemple emblématique)

Qui aime bien châtie bien (le parallélisme avec le latin n’est pas factice : c’est bien la même liaison par variable ; l’absence de corrélatif n’y enlève rien)

Qui est bien un pronom indéfini ‘+H’, autarcique, inchangé en toutes fonctions (attribut : *Je suis qui je suis*, objet : *Embrassez qui vous voulez*), - et non (quoi qu’en dise une doxa tenace) un pronom relatif qui serait ‘sans antécédent’ (*qui* relatif est anaphorique, non marqué ‘+/-H’, il varie selon la fonction). L’utilisation avec résomptif (comme dans l’exemple de Pascal : *Qui délasse hors de propos, il lasse*) sort de la norme du français moderne, sans être totalement exclue : la structure corrélatif est clairement sentie comme un archaïsme par les locuteurs, mais elle reste peu ou prou réactivable.

Mais les emplois de *qui* pronom indéfini sont très limités : en pratique, proverbes et aphorismes variés, traditionnels ou nouvellement forgés, outre quelques utilisations plus ou moins figées (*qui vous savez*). Ces limitations d’emploi peuvent être mises en rapport avec un trait particulier (qui oppose le *qui* aux adverbes *quand*, *où*, *comme* ; cf. note 8) : *qui* indéfini a perdu au fil des siècles en français la compatibilité avec une visée référentielle de l’énoncé (on ne peut plus dire **Qui a parlé le premier ce matin a fait un beau discours*) : il est donc restreint aux énoncés généralisants (comme sont les proverbes), à la différence de *celui qui/e*.

Du côté ‘-H’, la disparition du pronom indéfini est presque complète, au point qu’il est passé sous silence le plus souvent dans les grammaires. Il s’agit là pourtant d’une particularité très remarquable,

³¹ Cette présentation est évidemment orientée dans le sens de l’évolution vers le français : pour un latin, qui ne discriminait pas les pronoms des déterminants, la question de savoir quel est le pronom dans *is qui*, étant donné que chacune des deux formes pouvait être pronominale ou adjectivale, ne se posait sans doute tout simplement pas.

³² *Quoi* vient de *quid* (interrogatif) et non de *quod* (> fr. *que*).

fait majeur de la grammaire du français, comme il ressort immédiatement de la comparaison avec le latin ou l'anglais : *quod dicis* est *what you say* en anglais, mais ne peut pas être **quoi tu dis* (ni **que tu dis*) en français³³. Le pronom indéfini (*quoi*) ne se rencontre que derrière préposition, et avec un Infinitif : *Il y a de quoi pleurer* (on peut gloser : 'il y a quelque chose *x*, on peut ou doit pleurer de quelque chose *x*, $x = x$). Pour le reste, le français utilise massivement la forme supplétive *ce qui/e* (depuis l'ancien français).

2.4.2. Les formes supplétives

Les carences des pronoms indéfinis sont compensées par le recours aux formes supplétives *celui qui/e* et *ce qui/e* : l'association du démonstratif (vide, non référentiel³⁴) et du relatif reconstitue une variable, la distinction entre +H et - H étant alors portée par le démonstratif antécédent, et non par le relatif.

Mais avec les formes substitutives, la dimension corrélatrice de la construction est moins perceptible : l'intégration syntaxique est renforcée, et avec elle l'intégration sémantique : plutôt que deux prédications reliées par une variable, on perçoit un constituant déterminé (groupe pronominal) qui prend place dans un ensemble. Un résumptif surajouté (*Celui qui n'est pas d'accord, il n'a qu'à ...* ; *Ce que tu dis, ça me rend triste*) est davantage perçu comme un anaphorique ordinaire reprenant un terme référentiel (comme la reprise d'un constituant périphérique) que comme la réactivation d'une variable.

Du côté '+H', *qui* est très fortement concurrencé par : *celui (celle) qui/e* +H

L'équivalence est complète en pratique entre *Qui ne risque rien n'a rien* et *Celui qui ne risque rien n'a rien*, engendrant une impression (trompeuse) d'identité des deux *qui*, démentie par la différence entre *Je suis qui je suis* (*qui* pronom indéfini) et *Je suis celui (ou celle) que je suis* (*que*, forme obligatoire du relatif attribut).

Le tour substitutif présente l'avantage de se prêter aussi bien à une lecture référentielle (par exemple dans *Celui qui a parlé le premier ce matin a fait un beau discours*) qu'à une lecture générique (comme dans les proverbes), d'où d'éventuelles ambiguïtés ou ambivalences (*Celui qui met un frein à la fureur des flots ...*). Il s'utilise sans contrainte comme un Groupe pronominal standard. Au total, sa diffusion est donc sans commune mesure avec celle de *qui* pronom indéfini.

Mais le tour substitutif *celui qui* soulève un problème particulier : il peut soit s'entendre comme équivalent à l'indéfini indifférencié *qui* (dans un proverbe par exemple), soit valoir strictement comme masculin singulier (c'est-à-dire représentant un être humain unique et de sexe masculin) : quel équivalent proposer pour *Embrassez qui vous voudrez* : *celui que...* / *celle que* / *ceux que* / *celles que* / *celui ou celle que*, etc. ?

Du côté '- H', le tour substitutif *ce qui/e* règne sans partage : il supplée obligatoirement le pronom indéfini défaillant. Il est facile d'emploi en toutes positions et fonctions, et aussi bien générique (*Ce qui est fait est fait*) que référentiel (*Ce que tu viens de faire est odieux*). Sa valeur de variable est sans doute amoindrie par l'effet déictique attaché au démonstratif (même si le démonstratif n'atteint pas nécessairement ce qu'il vise, et peut pratiquer un parcours à sa manière).

2.5. fortune de *que* complétif

On terminera le panorama du devenir des corrélations latines par quelques mots très brefs sur un emploi qui mériterait un long examen : le *que* complétif de *Je crois que ...*, faisant suite au *quod* latin

³³ Les raisons de cet état de fait ne sont pas entièrement claires ; il semble bien en tout état de cause qu'elles aient à voir avec un problème phonétique (l'alternance *quoi*, forme tonique / *que*, forme atone, générant une série de contraintes positionnelles pouvant aller jusqu'à un blocage).

³⁴ Les démonstratifs *celui* et *ce* ont aussi des emplois anaphoriques.

(quelles que soient les obscurités de détail de l'évolution), On trouve *quod* complétif dans des séquences corrélatives *quod ... id ...* ou *id ... quod ...*, et de même en ancien français

Ço sent Rollant que la mort li est près (Chanson de Roland).

Tant en latin qu'en français, ce *quod* ou *que* ne peut s'interpréter que comme un indéfini neutre ('-H') attribut elliptique de P : ((voir démonstration détaillée dans GSF)

latin : *quod P = quod P [est]*

français : *que P = *quoi (> ce que) P [est]*

Le regroupement coalescent avec le corrélatif aboutit en latin à *id quod* et en français à *ce que*, qui concurrence longtemps le simple *que* (Combettes GGHF), avant qu'une répartition complémentaire s'installe entre les deux en français moderne (GSF).

Le sentiment d'une corrélation n'existe sans doute plus en français moderne dans les emplois de *que* ou *ce que* complétifs, même si on peut en retrouver une trace logique (ligne de pensée qui fut un temps mise en avant par la grammaire générative) :

je crois que P = je crois quelque chose (x), P est quelque chose (x), x = x

3. Bilan et conclusions

En tirant sur le fil du 'diptyque corrélatif normal' en latin, nous avons déroulé toute la subordination du français actuel : l'examen montre clairement, nous semble-t-il, que la corrélation est à la source de la subordination : on en voit le principe moteur (la liaison de deux propositions par identification de variables) et les mécanismes (les transformations du schéma corrélatif) ; l'interaction avec d'autres facteurs d'évolution permet de comprendre certains développements (facteurs sémantiques pour les comparatives, facteurs morphologiques pour les relatives) ; partout l'histoire apparaît comme éclairante : dans tout système dynamique évolutif (comme le langage), la diachronie est présente dans la synchronie et l'éclaire.

L'examen permet aussi de (re)construire un **tableau de la subordination en français contemporain** : un paradigme fondamental de variables ontologiques (mots *qu-*) engendre (outre des interrogatifs) une classe naturelle d'éléments subordonnants à vocation corrélatrice. De là :

- les indéfinies nominales en *qui* (*qui dort dîne*) ou, marginalement, *quoi* (*il y a de quoi rire*), auxquelles s'ajoute le type particulier des complétives en *que P* ;

- les indéfinies adverbiales (= circonstancielles) en *quand*, *où*, *comme*, avec les comparatives qualitatives en *comme* ou quantitatives en *que* ;

- à défaut d'indéfinies adjectivales, leurs remplaçantes, les relatives (avec anaphore d'un antécédent). Associées à des déictiques vides, les relatives permettent de reconstituer des 'variables de synthèse' (*ce qui/e*, *celui qui/e*) à même de suppléer aux carences des pronoms indéfinis.

Ce tableau recoupe pour l'essentiel la doxa traditionnelle (même s'il appelle à revoir la notion de 'conjonction', et à restreindre la définition des relatives)³⁵. Il révèle des points de difficulté, comme la constitution du paradigme relatif (encore mal stabilisé) ou l'expression de la qualité. Il met aussi en lumière les différences entre le latin et le français : le français a séparé les conjonctifs des relatifs, tout en resserrant (par-delà le latin) le lien entre les indéfinis conjonctifs et les interrogatifs, ce qui le rend sans doute plus proche que le latin de ce qu'on peut supposer être le modèle indo-européen.

Notre enquête fait aussi ressortir la plasticité et la polyvalence des marqueurs (ce qui n'est pas sans rappeler la plasticité des neurones du cerveau) : un mot *qu-* peut devenir anaphorique, un déictique représenter une variable ... Elle laisse enfin beaucoup de questions ouvertes (comment pourrait-on mesurer le degré de présence de la liaison corrélatrice dans les différents types de subordination du français ?) et nous renvoie à des mécanismes cognitifs qu'on aimerait pouvoir mieux cerner :

³⁵ Il donne accès aussi aux formations secondaires que sont les 'locutions conjonctives', formées soit sur *que* comparatif / sur *que* relatif / ou sur (*ce*) *que* complétif.

« Il est approprié de traiter le langage humain comme ‘une extension de traits neuro-cognitifs différents et plus anciens, tels que l’aptitude générale du cerveau à établir des liens entre des représentations d’objet et d’action et à enregistrer des événements composés de séquences’ » (F. Pulvermüller et al., 2013, p. 415, cité par J. François, 2020, p. 140)

Références

- Allaire S., 1982 : *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III
- Béguelin M.-J. et al. (éds), 2010 : *La parataxe : Structures, marquages et exploitations discursives*, 2 vol., Berne : Peter Lang
- Buridant C., 2000 : *Grammaire Nouvelle de l’Ancien Français*, Paris : Sedes
- Chervel A., 1977 : *Histoire de la grammaire scolaire*, Payot
- Choi-Jonin I. (éd.), 2009 : *Constructions et interprétations des systèmes corrélatifs = Langages* 174
- Choi-Jonin I., 2013 : La multidimensionnalité de la corrélation, in Inkova O. et Hadermann P. (éds), 57-84
- Combettes B., 2007 : La formation des locutions conjonctives temporelles : l’opposition *que / ce que* en moyen français, *Lexique* 18, 47-67
- Damourette J. & Pichon E., 1911 - 1940 : *Essai de Grammaire de la Langue Française* [Tomes 4 et 7], Paris : d’Artrey
- François J. 2021 : Les grammaires de constructions et l’approche psycho- et neuro-linguistique, in François J. (dir.), *L’expansion pluridisciplinaire des grammaires de construction*, P.U. Caen, 123 - 151
- Fruyt M., 2013 : La corrélation en latin : statut et évolution, in Inkova O. & Hadermann P. (éds), 109 - 146
- Fuchs C., 2014 : *La comparaison et son expression en français*, Paris : Ophrys
- Hadermann P. et al., 2010 : Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe / hypotaxe et coordination / subordination, in Béguelin M.-J. et al., 219-239
- Haudry J., 1973 : Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68/1, 147-186
- Kunstmann Pierre, 1990 : *Le Relatif – Interrogatif en ancien français*, Genève : Droz
- Inkova O. & Hadermann P. (éds), 2013 : *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève : Droz
- Le Goffic P., 2012 : Petite histoire d’une ‘partie du discours’ superflue : la conjonction, in *Relations, connexions, dépendances. Hommage à Claude Guimier* (N. Le Querler & al., éds.), P.U. Rennes, 159-177
- Le Goffic P., 2019 : *Grammaire de la Subordination en français*, Paris : Ophrys
- Marchello-Nizia Ch., Combettes B., Prévost S., Scheer T. (éds), 2021 : *Grande Grammaire Historique du Français*, De Gruyter Mouton (2 vol.)
- Meillet A. & Vendryès J., 1960 : *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, Paris : Champion
- Moignet Gérard, 1981 : *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck
- Mellet S., 2013 : Proposition pour fonder énonciativement l’unité des phénomènes de corrélation, in Inkova O. & Hadermann P. (éds), 85 - 106
- Montaut A., 2013 : De l’anaphore à la corrélation, en passant par la subordination en hindi moderne, in Inkova O. & Hadermann P. (éds), 193 - 213
- Muller Claude, 1996 : *La subordination en français*, Paris : Armand Colin
- Neveu Fr., Roig A., Van Raemdonck D. (éds.), 2017 : *Détachement et corrélation, Travaux de linguistique*, n° 74

- Prévost S., 2017 : Détachement et corrélation à l'épreuve du français médiéval, *Travaux de linguistique* 74, 25 - 45
- Pulvermüller F. et al, 2013 : Brain Basis of Meaning, Word, Constructions, and Grammar, in Hoffmann T. et Trousdale G. (dir), *The Oxford Handbook of Construction Grammar*, Oxford U.P., 397 – 416
- Riegel Martin, 1987 : « *Qui dort dîne* » ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques, in Riegel Martin et Tamba Irène (eds.), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Paris : Klincksieck, p. 85-99
- Roig A., 2015 : *La Corrélation en français. Étude morphosyntaxique*, Paris : Classiques Garnier